

DROIT Année universitaire : 2022 - 2023	ANNEXE À LA DÉLIBÉRATION RELATIVE AUX MODALITÉS D'ADMISSION EN MASTER PROPOSÉE À LA CFVU DU 18/03/2022
<p>rappel : art. 1 c) : Modalités de recrutement Sauf modalités d'examen complémentaire mentionnées en annexe à la présente délibération, l'admission à la 1ère année de master dans les différentes mentions de master est subordonnée à l'examen d'un dossier de candidature. Cet examen, qui peut être suivi d'un entretien et/ou d'épreuves écrites, a pour objet d'apprécier la qualité académique du dossier ainsi que l'adéquation du cursus de formation antérieur du/de la candidat.e et de son projet personnel et professionnel avec la mention de master à laquelle il/elle postule. La procédure de recrutement et l'examen des admissions se fait en présence du/de la responsable de formation qui réunit de manière collégiale, au moins 3 enseignants.es titulaires et le cas échéant, des personnalités extérieures intervenant dans la formation.</p>	
<p>rappel : art. 1 d) : Dossier de candidature Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes : - formulaire de candidature - Lettre de motivation - Curriculum vitae - Diplômes et relevés de note des études supérieures en France ou à l'étranger (y compris les résultats définitifs ou partiels de l'année en cours). Pour certaines mentions, des pièces complémentaires pourront être exigées des candidat.es : les ajouter dans le tableau ci-dessus (colonne "Liste des pièces constitutives du dossier").</p>	
<p>Pièces facultatives (selon la situation) : attestation de niveau de français pour les étudiant.es non-francophones ; justificatif de stage ; justificatif expérience professionnelle ; lettre de recommandation ; travaux réalisés</p>	

Mention	Modalités d'examen des candidatures	Liste des pièces constitutives du dossier	Nb d'inscrits en 2021-2022	Capacité d'accueil fixée par le CA		Capacité Master (1 et 2) 2022	Chargés de l'examen des dossiers de candidature	Attendus
				2021-2022	2022-2023 proposées			
Droit privé	Cf. article 1 c). de la délibération relatif à l'examen des dossiers des candidat.es.	Cf. article 1 d). de la délibération + : * Fiche de renseignements civils et/ou administratifs et/ou pédagogiques * Attestations de stage * Justificatifs de l'expérience professionnelle * Lettres de recommandations académiques et/ou professionnelles	49	45	60	95	Cf. article 1 c). de la délibération	Maîtrise des fondamentaux du droit privé Très bonne maîtrise des matières de droit privé, en particulier les matières de droit civil et de droit commercial Projet professionnel en parfaite adéquation avec l'offre de formation du Master, en particulier avec l'un des parcours de la mention droit privé Bonne qualité générale et bonne présentation du dossier de candidature (aucune pièce manquante)